

[Text]

• 1745

I also want to congratulate the media here in St. John's. I gather from you that it was the media that brought this to a head and to the attention of the population. More and more—and I think Pauline said it today when we met with the editorial board—we depend on the media, all of us in this society, to become aware of the new issues, the evolving issues; that helps people make their own evaluations and decisions. If the issues are not put before them, it is very difficult for one to have the interest or the concern.

On your observation about parenting, I personally dislike the joint custody concept. I think joint parenting is the key. How you carry out joint parenting with respect to where the child is housed . . . The best interest of the child is the thing that must be served; but the joint parenting responsibility can be handled in a variety of ways, and I do not think there is a single answer. I think again it is individual case practice and it is individual decision-making where possible if the exacerbated situation between the spouses can be resolved and their concern for the joint parenting of the child becomes first and foremost. That is really the key.

If two adults agree to disagree and do not want to live together, that is their problem. However, if they have conceived a child then they have the right—and even, I say, the responsibility, like you have said—to jointly parent that child. That brings a whole series of other issues to the fore. I think your groups will be able to address that, and hopefully, with their partners—the women they may have left as spouses, but may still be able to respect—will discuss the issue of what is in the best interest of the child as parents.

Your observation of ex-husband and not ex-father I thought was excellent. It is your view then that more information and perhaps sex education, stereotyping, and all those things that are preventative in early life might be helpful. I was interested in your observation about the Catholic Church's training before marriage. Do you think if we did training even a little bit earlier that might help?

Mr. Crosson: No doubt.

Mrs. Finestone: Okay. I can only say that I am very supportive of what you have said. I think the fathers have been done in in many cases, and I think they have deserted for many reasons, among which may well be the fact that they have felt their wives have not been fair in the handling of access to their children. But in other instances I have to tell you that the record of the men has been very poor. So if you can in some way improve that record, I am sure the children of this country will be better served in the long run, as well as you the fathers. Thank you very much.

[Translation]

groupe de Montréal habite dans ma circonscription; j'ai eu des contacts avec lui et il est au courant de cette question.

Je veux également féliciter les médias de St. John's. D'après ce que vous avez dit, ce sont les médias qui ont attiré l'attention de la population sur ce sujet. Nous dépendons de plus en plus des médias—et je pense que Pauline l'a souligné aujourd'hui lorsque nous avons rencontré le comité de rédaction—nous dépendons tous des médias pour être au courant des questions d'actualité; cette information nous aide à faire notre propre évaluation et à prendre des décisions. Si les gens ne sont pas au courant des questions, il leur est très difficile de s'y intéresser ou de s'en préoccuper.

En ce qui concerne votre observation sur les responsabilités parentales, personnellement, je n'aime pas la notion de garde conjointe. Je pense que la notion d'exercice conjoint des responsabilités parentales est la solution. L'exercice conjoint des responsabilités parentales par rapport au lieu de domicile de l'enfant . . . La priorité doit être l'intérêt de l'enfant; mais les responsabilités parentales peuvent être partagées de diverses façons, et je ne pense pas qu'il existe une seule solution à ce problème. Encore une fois, je pense que chaque cas est différent et que c'est une décision personnelle; si les conjoints peuvent améliorer la situation et accorder toute leur attention à l'enfant, cela pourra résoudre le problème.

Si deux adultes acceptent le fait qu'ils ne s'entendent pas et qu'ils ne peuvent vivre en commun, c'est leur problème. Toutefois, s'ils ont un enfant, ils ont le droit—et même, je dirais, la responsabilité, comme vous l'avez souligné—d'élever cet enfant conjointement. Et cela soulève une foule d'autres questions. Je pense que les groupes que vous représentez pourront s'occuper de cela et j'espère qu'avec leurs partenaires—les femmes qui ne sont plus leurs épouses, mais qu'ils peuvent continuer de respecter—ils pourront, comme parents, déterminer ce qui convient le mieux à leur enfant.

Vous vous définissez comme un ex-mari plutôt que comme un ex-parent; je trouve votre attitude excellente. Vous conviendrez alors qu'il serait utile de donner plus d'information aux enfants, et peut-être une meilleure éducation sexuelle, afin de combattre les stéréotypes, etc. Votre observation au sujet des cours de préparation au mariage de l'Eglise catholique est intéressante. Croyez-vous que cela pourrait aider si des cours de ce genre pouvaient être donnés un peu plus tôt dans la vie?

M. Crosson: Absolument.

Mme Finestone: D'accord. Je ne peux qu'appuyer fortement votre position. Je pense que les pères se sont fait jouer bien souvent et je pense qu'ils se sont éloignés pour de nombreuses raisons, notamment parce qu'ils pensaient que leur ex-épouse n'était pas équitable en ce qui concerne le droit de visite de l'enfant. Mais dans d'autres cas, je pense que le dossier des hommes est très peu reluisant. Par conséquent, si vous pouvez améliorer cette situation de quelque manière, je suis sûre que les enfants, ainsi que vous, les pères, ne vous en porterez que mieux à longue échéance. Merci beaucoup.